



Date de transmission de l'acte: 15/09/2026

Date de reception de l'AR: 15/09/2026

025-242504355-D\_2026\_114-DE

A G E D I

DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY**

17, avenue de Lattre de Tassigny – 25 210 LE RUSSEY

**EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire**

**Séance du jeudi 10 septembre 2026**

jeudi 10 septembre 2026, Maison des Services, salle de réunion - LE RUSSEY 19 heures 30,  
les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 04  
septembre 2026, de Madame Valérie PAGNOT, Présidente.

**MEMBRES :**

En exercice : 34

Présents : 22

Ayant pris part au vote : 25

Absent.s Excusé.s : 9

Pouvoir(s) : 3

Supplé.e.s. : 0

**Sont présent.e.s:** ARNOUX Madeleine, BAULARD Anne, BIZE Sylvie, CERUTTI Charlène, CHAPOTTE Alain, COULOUVRAT Dimitri, FEUVRIER Annabelle, FEUVRIER Miriam, GAUTHEY Valentin, GELION Charles, HARRY Sandrine, LIGIER Valérie, MAUGAIN Grégory, MILLESSE Nicolas, MOUGIN Patrice, PAGNOT Valérie, PERROT André, PERROT Roland, PERSONENI Christian, PONCET Edith, ROGNON Céline, RONDOT Dominique

**Sont absent.e.s / excusé.e.s:** BARTHOD Didier, CELEBI Cihan, CELEBI Elise, EL NIESS Valérie, FEUVRIER Eric, PARRENIN Bernard, VIENNET Hervé, VIVOT Damien, VUILLEMIN Jean-Luc

**Sont absent.e.s / excusé.e.s avec pouvoir.s:** CAMENSULI Guillaume représenté par PERROT Roland, CLEMENCE Eric représenté par FEUVRIER Annabelle, PARATTE Corinne représentée par CHAPOTTE Alain

**Secrétaire de séance:** Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil Monsieur GAUTHEY Valentin, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions, qu'il (elle) a acceptées.

**Délibération n° :**

**D\_2026\_114**

**OBJET :**

**CAP 2040 calendrier d'élaboration du projet de territoire**

La Communauté de communes du Plateau du Russey souhaite engager l'élaboration de son projet de territoire CCPR 2040 – 17 communes, un cap commun, afin de définir collectivement une vision



Date de transmission de l'acte: 15/09/2026

Date de reception de l'AR: 15/09/2026

025-242504355-D\_2026\_114-DE

A G E D I

partagée pour les 17 communes et de fixer les grandes orientations du territoire pour les prochaines années.

Le projet de territoire doit permettre :

- de partager un diagnostic du territoire ;
- d'identifier les principaux enjeux et besoins ;
- de définir les priorités politiques de la CCPR et des communes ;
- de traduire ces priorités en orientations puis en actions ;
- de disposer, à terme, d'une feuille de route commune.

Cette démarche est directement complémentaire du Pacte financier et fiscal actuellement en cours d'élaboration.

Le projet de territoire CCPR 2040 fixe le cap politique, les priorités et les actions à conduire, tandis que le Pacte financier et fiscal doit permettre d'analyser les moyens financiers, les marges de manœuvre et les équilibres entre la CCPR et ses communes membres permettant de porter ces orientations.

La CCPR est accompagnée dans cette démarche par Ithéa Conseil et Auxilia.

Le calendrier de travail retenu est le suivant :

- Semaine du 21 septembre 2026 : visioconférence avec le Bureau communautaire afin de caler la méthode, la gouvernance, les principaux enjeux et les points de vigilance ;
- Du 28 septembre au 9 octobre 2026 : entretiens avec des grands témoins du territoire afin de recueillir des regards extérieurs et d'identifier les enjeux structurants ;
- Du 28 septembre au 16 octobre 2026 : consultation en ligne de l'ensemble des élus communautaires et municipaux ;
- 12 novembre 2026 : validation politique en Conférence des maires de la note d'enjeux et du cadre du premier séminaire ;
- Entre le 16 et le 23 novembre 2026 : premier séminaire des élus consacré au partage du diagnostic, à la hiérarchisation des priorités et à la définition des premières orientations ;
- 11 décembre 2026 : COPIL consacré à la validation des orientations stratégiques et à la préparation du plan d'actions ;
- Dernière semaine de janvier 2027 : second séminaire ouvert aux acteurs socio-économiques afin d'enrichir et de prioriser les actions ;
- Mars 2027 : restitution en séance plénière à l'ensemble des élus du territoire et validation politique finale du projet de territoire.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le lancement de la démarche d'élaboration du projet de territoire **CCPR 2040 : 17 commune un cap** ;



Date de transmission de l'acte: 15/09/2026

Date de reception de l'AR: 15/09/2026

025-242504355-D\_2026\_114-DE

A G E D I

- **APPROUVE** les principes méthodologiques et le calendrier présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente à poursuivre la mise en œuvre de la démarche avec lthéa Conseil et Auxilia.

*Résultat du vote: Pour :25, Contre : 0, Abstention : 0*

*Pour extrait conforme,*

**Le Présidente,**

**Valérie PAGNOT**

En application de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil communautaire lors de la présente séance a été affichée publiée sur le site internet de la CCPR le 11/09/2026.

Délibération affichée le : 15/09/2026